

COMITE DES LIGNES N et U

Compte-rendu de la réunion du 7 juin 2013

Présidé par Mme G.SENEE, Présidente de la Commission Offre de Transport du STIF.

La liste des présents figure en pièce jointe.

Mme SENEÉ souligne la volonté du STIF d'améliorer le fonctionnement des lignes N et U, et rappelle que les comités de ligne sont des lieux d'échanges entre les représentants des voyageurs, les élus locaux, les opérateurs et le STIF.

La réunion est organisée en deux temps : le fonctionnement actuel des lignes N/U, et les perspectives de court, moyen et long termes du Schéma Directeur des lignes N et U.

Les présentations du STIF, de la SNCF et de RFF sont disponibles sur le site Internet du STIF : www.stif.info

* * * * *

* * *

LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DES LIGNES N et U

Le STIF présente les résultats de l'indicateur de ponctualité en 2013, et son évolution mensuelle comparée à 2012 et 2011. Ces éléments font apparaître une amélioration en 2012 avec la mise en place d'un cadencement par SNCF et RFF, mais qui a aussi eu des effets négatifs sur les temps de parcours. Le début d'année 2013 fait apparaître 2 mois difficiles en mars et avril, avec notamment les conséquences de l'incident de Sèvres-Ville d'Avray, et les épisodes neigeux.

La SNCF et RFF présentent les mesures en cours pour améliorer la qualité de service, et notamment les investissements visant à améliorer la disponibilité de l'infrastructure.

L'assemblée s'interroge sur la gestion des périodes de neige en Ile-de-France, par rapport aux zones de montagne.

La SNCF répond que les 12 et 13 mars, ce n'est pas la neige qui a posé problème, mais la formation exceptionnelle de givre, inconnue jusqu'alors, rendant impossible la sortie des rames des lieux de garages.

La SNCF indique avoir appliqué les mesures habituelles en période de grand froid, consistant notamment à déplacer régulièrement les rames la nuit dans les sites de garages. Le givre s'est particulièrement formé vers 3 heures du matin, rendant la prévision impossible.

G.SENEÉ demande à la SNCF de tenter d'anticiper davantage, et de trouver des solutions adaptées à ces situations de givre exceptionnelles.

L'agglomération de Saint Quentin en Yvelines regrette que le fonctionnement se dégrade, alors que la croissance du trafic est forte. Elle affirme également que les élus n'ont pas été informés ni concertés au moment de l'incident majeur de Sèvres-Ville d'Avray et indique que d'autres solutions auraient pu être mises en place, notamment pour la gare de la Verrière.

La SNCF indique avoir tenu une réunion d'information à Versailles Chantiers le 28 février, permettant de présenter l'état de la situation ainsi que les perspectives d'amélioration.

L'agglomération de Saint Quentin en Yvelines rappelle également l'existence d'un problème de chauffage des rames du RER C en matinée, dû à un manque de puissance de la sous-station, et précise qu'il n'est pas envisageable qu'il faille attendre 10 ans pour la mise en place d'une telle infrastructure (augmentation de la puissance électrique à Trappes).

RFF admet des difficultés pour la mise en service de la sous-station de Jouy-en-Josas, qui a effectivement mis 10 ans pour être mise en service, compte-tenu de difficultés pour la définition de la localisation de celle-ci avec la mairie. Pour autant, cet investissement n'a pas d'impact sur le chauffage des rames du RER C.

La FNAUT précise que de nombreuses personnes se plaignent des trains courts sur les TER à Rambouillet.

La Ville de Rambouillet s'interroge sur le suivi par les indicateurs du STIF de ces difficultés.

Le STIF rappelle que le nouveau contrat STIF-SNCF intègre de nombreux indicateurs pour les trains Transilien, dont le principal correspond à la ponctualité (présenté ici), mais que d'autres existent également, dont le suivi des compositions, c'est-à-dire des trains longs et des trains courts.

Le STIF rappelle également que les TER sont du ressort de la Région Centre. Le STIF co-finance ces trains, pour permettre aux voyageurs franciliens de les emprunter (à hauteur d'environ 20 M€ par an). A ce titre le STIF a donc demandé à la SNCF et à la Région Centre de pouvoir disposer du suivi des indicateurs sur ces trains, et de pouvoir appliquer une incitation financière, ce qui n'est pas encore le cas à ce jour.

La FNAUT rappelle également que sur la ligne U, le cadencement a induit une forte augmentation des temps de parcours, de 6 minutes, avec de fortes conséquences sur le besoin en nombre de rames, qui font cruellement défaut en Ile-de-France.

La Ville de Saint-Cloud indique que le nouveau mode de sonorisation de la gare est très bruyant pour les riverains. Il souhaite qu'un travail soit réalisé par la SNCF pour améliorer le fonctionnement et trouver un compromis très rapidement.

La SNCF précise qu'elle réalise de nombreux ajustements du système de sonorisation, et cite l'exemple de Rambouillet, où un compromis a été trouvé. La Ville de Rambouillet le confirme.

La SNCF propose donc à la ville de Saint-Cloud de se rapprocher d'elle pour réaliser une étude précise du niveau sonore de cette gare, afin d'y apporter des solutions adéquates.

LES PERSPECTIVES A MOYEN/LONG TERME

Le STIF présente le contenu des propositions de RFF et de la SNCF sur les mesures de court, moyen et long termes pour l'amélioration des lignes N et U.

La ville du Perray en Yvelines s'interroge sur la possibilité de prolonger la ligne U au-delà de la Verrière.

Le STIF indique qu'une amélioration de l'offre des gares situées au-delà de la Verrière, n'aurait aucun effet sur le problème de la charge des TER desservant Rambouillet, qui doit être résolu en priorité.

L'assemblée pose la question du pilotage des interconnexions entre le réseau du Grand Paris et les réseaux ferroviaires existants.

Le STIF rappelle que la SGP doit intégrer dans son projet l'ensemble des conséquences du Grand Paris sur le réseau existant, tant en termes d'impacts travaux que de création de lieux d'interconnexions, comme la gare de Clamart.

Toutefois, le STIF a demandé à la SNCF et RFF de vérifier les conséquences de l'arrêt de tous les trains en gare de Clamart, tant pour les voyageurs que pour le réseau ferré. Des choix devront ensuite être réalisés sur la desserte effectivement mise en service à cet horizon.

L'assemblée s'interroge sur le traitement de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite des lignes N, C et U entre Versailles et Saint Quentin en Yvelines.

Le STIF rappelle que le Schéma Directeur de l'Accessibilité, approuvé par son Conseil en juillet 2009, de manière coordonnée avec le Schéma Directeur du Matériel Roulant, prévoit que la ligne N aura à terme une interface quai-train à hauteur actuelle des quais sur la ligne N et le RER C. En revanche, la ligne U qui circule tant sur le réseau Montparnasse que sur le réseau Saint Lazare Sud, aura à terme une interface quai-train à hauteur actuelle des plateformes des rames.

Des situations transitoires vont permettre à court terme une accessibilité à tous les trains avec assistance.

A terme, le traitement de la ligne U devra être clarifié, selon l'existence de quais dédié permettant des rehaussements ou non.

Le STIF indique que le programme des études complémentaires présenté ce jour sera soumis à l'approbation de son prochain Conseil.

* * * * *
* * *

Mme. SENEÉ remercie l'ensemble des participants et lève la séance.

COMITÉ DE LIGNES
N du RESEAU PARIS-MONTPARNASSE
-Branches PARIS-RAMBOUILLET – PARIS-DREUX – PARIS MANTES LA JOLIE-
et U LA VERRIERE - LA DEFENSE

Liste des invités présents, représentés ou excusés

Conseil d'Administration du STIF

SENEE Ghislaine
 EBLE Vincent (excusé)
 SERNE Pierre (excusé)
 VALLS Corinne (excusée)

SNCF Direction Transilien

DERVILLE Cécile accompagnée de
 et de
 ROBERT Luc
 GUITTON Maryse
 DURAND Jean-Claude

SNCF Direction TER Centre

RFF

ORIZET François-Régis représenté par
 et par
 HEROUIN Luc
 LERICHE Yann

Conseils Généraux

Conseil général des Yvelines
 Conseil général des Hauts-de-Seine
 Conseil Général de l'Eure

DESCAMPS-CROSNIER Françoise (excusée)
 SCHMITZ Alain représenté par
 DEVEDJIAN Patrick représenté par
 DE MONTGOLFIER Albéric (excusé)

VAGNER Serge
 DUSSAUTOIR Thierry

Parlementaires

Parlementaires des Yvelines
 Parlementaires des Hauts-de-Seine

LEQUILLER Pierre (excusé)
 GONTHIER-MAURIN Brigitte (excusée)

Intercommunalités

Com. d'Aggl. Clichy-Montfermeil
 Com. d'Aggl. Grand Paris Seine Ouest
 Com. d'Aggl. Saint-Quentin-en-Yvelines
 Com. d'Aggl. Mantes en Yvelines
 Com. de Com. Cœur d'Yvelines

LEMOINE Xavier (excusé)
 BAGUET Pierre-Christophe représenté par
 CADALBERT Robert accompagné de
 VIALAY Michel (excusé)
 BERDOATI Eric représenté par

PELTIER Laurent
 LARROUY Muriel
 SOULIE Hervé

Communes

Mairie de BOULOGNE BILLANCOURT
 Mairie de BROUE (Dépt. 28)
 Mairie de GAZERAN
 Mairie de GOUSSAINVILLE (Dépt. 28)
 Mairie d'ISSY LES MOULINEAUX
 Mairie de LES ESSARTS LE ROI
 Mairie de MANTES LA JOLIE

Mairie de MARCHEZAIS (Dépt. 28)
 Mairie de MONTFERMEIL
 Mairie de MONTFORT L'AMAURY
 Mairie de MONTIGNY LE BRETONNEUX
 Mairie de PUTEAUX
 Mairie de RAMBOUILLET
 Mairie de ST-CLOUD

BAGUET Pierre-Christophe représenté par
 LEROMAIN Patrice (excusé)
 SALIGNAT Emmanuel représenté par
 CADOT Michel (excusé)
 SANTINI André (excusé)
 BOUCHET JACQUES représenté par
 VIALAY Michel (excusé)
 DUMOULIN Cécile (excusée)
 DEPONDT Jérôme (excusé)
 LEMOINE Xavier (excusé)
 PLANCHENAULT Hervé représente par
 LAUGIER Michel (excusé)
 CECCALDI-RAYNAUD Joëlle représenté par
 LARCHER Gérard représenté par
 BERDOATI Eric représenté par

PELTIER Laurent
 MERCIER Gilles
 LABUSSIÈRE Daniel
 MICHEL Pierre-Marie
 BERNASCONI Robert
 LHEMERY Michel
 SOULIE Hervé

Mairie de ST-GERMAIN LA GRANGE (Dépt. 28)	HAUET Bernard représenté par	STENGER Jean-Marie
Mairie de SEVRES	KOSCIUSKO-MORIZET François (excusé)	
Mairie de SONCHAMP	GUENIN Monique (excusée)	
Mairie de VANVES	GAUDUCHEAU Bernard (excusé)	
Mairie de VERSAILLES	DE MAZIERES François représenté par	VALLIER Guillaume

Associations et autres organismes

FNAUT – Ile de France	BASSEZ André représenté par	BOURGUELLE Gérard
CRCI Paris Ile de France	BOUTRY Yves	
	GAILLY Pierre-Antoine (excusé)	